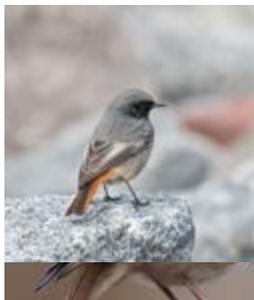


NICHOIR

POUR ROUGEQUEUE NOIR



Réf. : N10011 - Janvier 2024



Le Rougequeue noir appartient à l'ordre des passereaux. Il apprécie particulièrement les milieux rupestres, naturels ou construits par l'homme, et il y établit son nid. Il apprécie aussi les espaces dégagés pour pouvoir chasser. Peu farouche, il n'est pas très difficile à observer. Il est facilement reconnaissable : croupion et queue roux-orangé avec les rectrices médianes brunes. Mâle : dessus gris noirâtre avec un grand miroir alaire blanc. Face, gorge et poitrine noir de suie. Femelle : plumage gris brunâtre.

INSTRUCTIONS

Le Rougequeue noir niche dans des cavités souvent protégées par un surplomb. Sur une construction, le nid sera souvent sous un toit, en haut d'un mur ou sur un élément de charpente. En montagne, il peut nicher dans une cavité, dans une fissure ou un espace érodé entre deux strates géologiques.

HAUTEUR : 2 à 6 m du sol

ORIENTATION : une orientation, de préférence est, ou sud-est, à l'abri des vents dominants et penché un peu vers l'avant permettant une protection de la pluie.

PÉRIODE IDÉALE POUR METTRE LE NICHOIR : en automne ou à la fin de l'hiver.

FAUT-IL ENLEVER LE NICHOIR PENDANT LES SAISONS FROIDES : une fois installé, un nichoir en béton de bois peut être laissé en permanence, y compris pendant les saisons froides (automne-hiver). Les oiseaux s'en serviront éventuellement comme abri face au froid ou comme protection des prédateurs. N'oubliez pas cependant de le nettoyer 1 fois par an (voir ci-après). Pour un nichoir en bois, vous pouvez l'enlever ou le laisser, c'est au choix ! Si vous le laissez, vérifiez cependant son état, n'hésitez pas, si nécessaire, à changer une planche abîmée (le toit par exemple), à le traiter avec de l'huile de lin pour le protéger et à le vider s'il y a eu un nid.

COMMENT LE FIXER : vous pouvez placer le nichoir sur une façade d'un bâtiment, de préférence sous une avancée de toit, ou sur un tronc.

QUELLE DISTANCE ENTRE DEUX NICHOURS : si vous installez plusieurs types de nichoirs pour différentes espèces, veillez à ce que les nichoirs soient espacés de 4 mètres au minimum.

QUELLE QUANTITÉ DE NICHOURS INSTALLER : en fonction de l'espace à votre disposition et des ressources alimentaires locales. La pose de six à huit nichoirs par hectare semble être suffisante.

COMMENT PROTÉGER LE NICHOIR DES PRÉDATEURS : fixation en hauteur. Un ruban de ronces peut être mis en place également. D'autres systèmes de protection existent et sont disponibles à notre Boutique Nature.

INFOS COMPLÉMENTAIRES : afin d'attirer les rougequeues, faites en sorte que votre jardin réponde aux besoins de l'espèce. Ainsi, veillez à planter des arbres, arbustes et plantes grimpantes à baies et à fruits comme l'aubépine, le lierre, le houx, le sorbier des oiseleurs, le chèvrefeuille, le sureau ou encore le berbérís. Pensez aussi à installer un point d'eau en toute saison. Évitez l'utilisation de pesticides, désherbants, insecticides, herbicides ou tout autre produit d'origine chimique. Les rougequeues étant majoritairement insectivores, notamment durant la période printanière et estivale, la présence d'insectes est particulièrement importante pour eux. Un jardin « bien entretenu » (herbe tondue, fleurs fanées coupées, mauvaises herbes éliminées...) n'abritera pas une grande variété d'insectes. Il est donc recommandé de laisser les fleurs monter en graines, les plantes se ressemer naturellement, de conserver des zones d'herbe fauchée et non tondue ainsi que de planter des arbustes feuillus.

ENTRETIEN : une vérification annuelle en septembre - octobre est recommandée afin d'éviter la propagation de maladies et la présence de parasites. Vous devez vider complètement le nichoir et, en cas de présence de parasites, désinfectez avec de l'essence de thym ou de serpolet. Enfin, n'oubliez pas de vérifier la fixation du nichoir.



RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE NOS PRODUITS SUR

www.protectiondesoiseaux.be



Rue de Veeweyde 43 – 1070 Bruxelles • Chaussée de Marche, 919 – 5100 Namur (Wierde)
+32 (0) 2 521 28 50 • info@protectiondesoiseaux.be • boutique@protectiondesoiseaux.be

100%
DES BÉNÉFICES
VONT À LA
PROTECTION
DES OISEAUX